

Avertissement

Afin de répondre à l'appel du gouvernement et contribuer à faire respecter les consignes, l'OMHTR a mis en place des directives de sécurité dans ses milieux de vie.

Attention ! Les autorités peuvent désormais remettre des **amendes allant de 1 000 \$ à 6 000 \$** aux personnes qui ne respectent pas les consignes, et ce, sans préavis !

Chacun a un rôle à jouer ! Gardons nos milieux sécuritaires !



Restez chez vous, dans votre logement

Ça veut dire...

- **Pas de rassemblement:** on ne se voisine pas, on n'attend pas dans le hall d'entrée, on ne se rejoint pas à la buanderie, dans un logement ou ailleurs pour jaser.
- **On trouve des solutions alternatives pour faire ses commissions** et si on doit sortir pour des besoins essentiels, on regroupe ses commissions pour sortir beaucoup moins souvent qu'en temps normal. Les épiceries et les pharmacies offrent le service de livraison et, certaines, le service à l'auto. Téléphonnez avant de vous déplacer.
- **Pas de visites:** les visiteurs sont désormais interdits. Des agents de sécurité surveillent les entrées de certains immeubles. Seul le personnel soignant ou de sécurité est admis dans nos ensembles immobiliers, ainsi que les personnes qui font des livraisons.



Gardez une distance d'au moins 2 mètres (6 pieds)

Ça veut dire...

- **Avec toute personne que vous croisez et qui n'habite pas avec vous:** voisin dans le corridor ou à la buanderie, famille ou livreur qui vient à la porte, personnes que vous croisez à l'épicerie, etc.
- **Une seule personne dans l'ascenseur:** si vous êtes déjà dans l'ascenseur et que quelqu'un veut entrer, rappelez-lui la consigne. Si vous attendez l'ascenseur et qu'une personne est déjà dedans, attendez votre tour.



Lavez vos mains souvent et après chaque sortie

Ça veut dire...

- **Si vous devez toucher des surfaces** qui peuvent être touchées par d'autres personnes, faites attention à ne pas porter vos mains à votre visage.
- **Votre logement est votre zone de sécurité:** en rentrant, lavez-vous les mains au moins 20 secondes avec du savon et désinfectez tout ce que vous avez touché, par exemple, votre poignée de porte, votre sac à main, votre téléphone, vos clés, les poignées du robinet.

**Si vous avez
des symptômes
(toux, fièvre...),
téléphonez au
819 644-4545**

Même si vous pensez que ce n'est pas grave, vérifiez avec les services de santé.
Si un agent ou le personnel d'un magasin vous pose des questions, soyez honnête, il en va de la sécurité de tous !

Pourquoi tant de précautions ?

Parce que chacun peut être porteur du virus et chaque personne qui ne suit pas les consignes met sa vie et celle des autres en danger, peu importe son âge et sa condition de santé.

L'OMHTR assure son service à la clientèle... à distance !

Nos bureaux du 660, rue Hertel sont fermés à la clientèle, mais nos équipes sont toujours au travail, sur place ou en télétravail, et restent disponibles pour répondre à vos questions et assurer les services essentiels. Vous pouvez nous joindre:

- **819 378-5438**
- **info@omhtr.ca**
- **facebook.com/omhtr.ca** (messagerie privée)
- **660, rue Hertel, Trois-Rivières (QC) G9A 1G8**

Heures de service : 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30.

En dehors de ces heures, nous avons un service de relève téléphonique 24h/24 – 7j/7 pour les urgences.



*Merci de votre
collaboration !*

*Se protéger,
c'est sauver des vies.*

*C'est tous ensemble que
nous passerons
au travers.*

#onrestechezsoi #onseprotege #PropageInfoPasLeVirus

819 378-5438 info@omhtr.ca

omhtr.ca f t i YouTube